

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu le mardi 28 janvier 2025 à 14h

Au Tribunal Judiciaire de PONTOISE (95), 3 rue Victor Hugo – Salle n° 11

- EN UN SEUL LOT

Dans un immeuble immobilier dénommé « Résidence COLONEL FABIEN »

sis à **GARGES LES GONESSE (95)**

2 à 16 rue Alphonse Daudet et 1 à 7 allée Théophile Gautier

Cadastré section AP numéro 202, lieudit « Rue Alphonse Daudet » pour 02ha 55a 48ca

Au 5 allée Théophile Gautier

LOT NUMÉRO 283 : APPARTEMENT de 67,06 m² dans le bâtiment D, escalier 15, au 8^{ème} étage, porte droite comprenant : entrée, WC, salon, trois chambres dont une avec loggia, salle d'eau, une cuisine avec une seconde loggia, placard.

LOT NUMÉRO 257 : CAVE n° 12 dans le bâtiment D, escalier 15, au sous-sol

Occupés

Cette vente a lieu à la requête du Syndicat des copropriétaires de la RESIDENCE COLONEL FABIEN sise 1 à 16 rue Alphonse Daudet et 1 à 7 Allée Théophile Gautier à 95140 GARGES LES GONESSE (Val d'Oise), représenté par son Syndic en exercice, la société KFPM, Société à responsabilité limitée immatriculée au RCS de BOBIGNY sous le numéro 833.358.435 dont le siège social est sis 01 Avenue Antoine Bourdelle à 93600 AULNAY SOUS BOIS, en qualité de Syndic en exercice du Syndicat des copropriétaires de la RESIDENCE COLONEL FABIEN sise 1 à 16 rue Alphonse Daudet et 1 à 7 Allée Théophile Gautier à 95140 GARGES LES GONESSE (Val d'Oise), agissant pour suites et diligences de ses représentants légaux, ayant pour Avocat Maître Julien SEMERIA, Avocat au Barreau du Val d'Oise.

MISE À PRIX : 27.000 € (VINGT SEPT MILLE EUROS)

On ne peut porter des enchères qu'en s'adressant à l'un des avocats postulant près le TJ de PONTOISE.

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente.

CONSIGNATIONS POUR ENCHERIR

(en 2 chèques de banque à l'ordre de la CARPA) :

3.000 € et 10.000 € à valoir sur les frais, droit et émoluments. Se munir d'une pièce d'état civil ou d'un extrait KBIS récent.

Fait et rédigé à PONTOISE, le 29 novembre 2024 par l'avocat poursuivant, Signé Maître Julien SEMERIA

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS ▶ À Maître Julien SEMERIA, Membre de la SELARL 9 JANVIER, Avocat au Barreau du Val d'Oise, 20 rue Alexandre Prachay (95300) PONTOISE, TEL. 01.34.24.94.40 – www.9janvier-avocats.com, dépositaire d'une copie du CCV. ▶ Au Greffe du Juge de l'Exécution du TJ de PONTOISE, où le CCV est déposé (N° RG 24/00109) ▶ Sur INTERNET: www.vench.fr- www.licitor.com

Sur les lieux où une visite sera organisée le **lundi 20 janvier 2025 de 14h00 à 14h45**